

PRINCIPES ET MODALITÉS DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS À LA DEMANDE

Une **collecte des déchets encombrants** est désormais organisée par la Dracénie Provence Verdon Agglomération **tous les 15 jours** sur la commune de Taradeau. Afin de bénéficier d'un enlèvement, il est nécessaire de vous inscrire à l'accueil de la mairie.

Les déchets encombrants des ménages sont les objets de mobilier des habitations trop volumineux, pour être transportés dans une voiture vers les déchèteries communautaires. Ce sont les appareils électroménagers, les mobiliers d'appartement/maison, les objets divers tels que vélo, mobilier de jardin... Sont exclus les déchets provenant des petits travaux et du bricolage des particuliers, les objets issus des bâtiments tels que volets, portes fenêtres, brouette.... Les cartons sont également exclus et pour rappel un conteneur spécifique à leur collecte est à votre disposition place de l'Ormeau.



La collecte est limitée à **3 objets encombrants par foyer**. Les objets destinés à l'enlèvement devront impérativement être déposés devant les propriétés, sur le domaine public, la veille au soir de la collecte.

Rappel important, lors de travaux ou de livraison d'un mobilier réalisés par des professionnels, ceux-ci sont tenus par la loi de reprendre les déchets ou l'ancien mobilier.

Les déchèteries de la DPVA sont à la disposition des particuliers pour y déposer les déchets non admis à la collecte des encombrants à domicile. Les horaires de la **déchèterie Les Arcs/Taradeau** située chemin de la Chabotte, Quartier l'Ecluse aux Arcs-sur-Argens est ouverte du **lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le dimanche de 8h00 à 12h00**.

Collecte des sapins.

Dracénie Provence Verdon Agglomération organise la collecte individuelle sur RDV. L'enlèvement a lieu en porte à porte par les services de l'agglomération au jour convenu. Sont acceptés tous les sapins naturels, dépourvus de toute décoration et sans neige artificielle.

Les sapins récoltés seront broyés pour être transformés en compost réutilisable.

Numéro unique pour prendre RDV pour l'enlèvement de votre sapin via le N° vert 0800183413



Un nouveau médecin à Taradeau.

Courant janvier le Docteur Saez actuellement à Vidauban va s'installer dans ses nouveaux locaux situés 92 boucle de la Bergerie (près du salon de coiffure et des tennis). La municipalité lui souhaite la bienvenue.



Remerciements.

Suite aux intempéries survenues sur la commune les 23 et 23 novembre dernier, les habitants de la rue des Taradines ont subi de nombreux dégâts. Les familles Vergriete et Savastano, entre autres, souhaitent remercier les bénévoles, la mairie et les services techniques pour leur avoir apporté de l'aide lors des opérations de nettoyage.

